

# Compte rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2020

Le 21 juillet 2020 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel

REYNAUD, Maire

Date de la convocation : 16 juillet 2020

Membres présents : Michel Reynaud, Alain Forest, Sylvianne Rivoire, Yves Chaboud, Christian Gusmini, Catherine Hocq, Thomas Musy, Jacky Morice, Alexandra Quiles, Amandine Valente, Marie-Christine Varnier.

Membre absent excusé : Marie-Christine VARNIER

Secrétaire de séance : Sylvianne RIVOIRE

## ➤ **Compte rendu :**

Lecture du compte rendu du précédent Conseil par Monsieur Michel REYNAUD

Il apparaît quelques rectifications à apporter :

Commission Voirie et chemins : Alexandra Quilès et Christian Gusmini à ajouter.

Sivu des Ecoles : remplacer Sylvianne Rivoire par Thomas Musy en qualité de suppléant

## ➤ **Présentation mise en place du Conseil Communautaire Les Vals du Dauphiné :**

Les Elus CCVDD :

Présidente :

Magalie GUILLOT - Maire de St André le Gaz

12 Vice-Présidents :

Daniel Vitt Maire de Montrevel

Laurent Michel Maire du Passage

Cédric Milani Maire de St Albin

Bernard Badin Maire de Torchefelon

Jean-Paul Bonnetain conseiller municipal de Dolomieu

Michel Serrano Maire de Pont de Beauvoisin

Philippe Latour Conseiller municipal des Abrets en Dauphiné

Fabien Rajon Maire de La Tour du Pin

Thérèse Tisserand adjointe à La Chapelle de la Tour

Marie-Christine Frachon Maire de Rochetoirin

Frédéric Lelong adjoint à Cessieu

Gilles Bourdieu Conseiller municipal au Val du Virieu

Conseillers Délégués :

Delphine Hartmann Maire de Dolomieu  
Raymond Coquet Maire de Granieu  
Vincent Durand Adjoint à La Tour du Pin  
Benjamin Castaldello Maire des Abrets

Il a été proposé une rencontre à l'occasion d'une réunion de conseil afin de présenter le fonctionnement de la CCVDD (Communauté de communes).

➤ **Compte rendu du dernier conseil du SIVU de l'Ecoles des 3 villages:**

Monsieur GUILBERT est reconduit dans son poste de Président

Pour la rentrée de septembre il est prévu 157 élèves dont douze venant de villages extérieurs. Les sept classes sont maintenues pour le moment, la décision définitive sera rendue à la rentrée par l'inspecteur d'académie.

Le temps scolaire reste sur quatre jours pour cette année encore.

Une demande de participation au coût de fonctionnement de l'accompagnatrice du car est en cours.

➤ **Compte rendu de la commission Voirie:**

- Beaucoup de trous sont à boucher. Une demande de chiffrage pour du bi couche impasse de Pierre Grosse qui dessert la propriété CORRAO, et depuis le portail de M. FAURE jusqu'à la route de St Jean est à demander à Jean-Jacques VIAL .

M. MUSY Thomas demande l'autorisation de créer à ses frais un accès à la route de St Jean, sa demande est acceptée.

Impasse du Vernet : M. BOUDON Acheteur de la propriété de M. MUSY Florent installe l'assainissement par l'intermédiaire d'une micro-station et demande le rejet des eaux traitées dans le fossé longeant la route. Il a été convenu entre M. le Maire et le Vendeur, de la mise en place d'un fossé drainant de 40x40 en galets sur une longueur de 35 mètres, le fossé étant communal, la commune prend à sa charge la moitié de la dépense, l'autre moitié étant prise en charge par M. Florent MUSY, coût estimé de 600 € chacun.

Un arrêté va être pris concernant la distance des clôtures par rapport à l'emprise de la route, ainsi que pour le nettoyage sous les clôtures agricoles pour éviter l'envahissement par les végétaux.

➤ **Compte rendu de la commission Salle Socio Culturelle:**

Les membres de la commission proposent une révision du règlement à faire valider en conseil. La salle ne sera plus louée le vendredi par les associations, cela entraînant une gêne pour la remise des clefs des locations du week-end.

Mr Yves Chaboud évoque le problème du stationnement sur le parking de la mairie notamment pour les locataires lorsque la salle est louée.

La Mairie a reçu une proposition pour une activité yoga le mercredi soir. Avis favorable du conseil.

➤ **Point sur l'appartement communal:**

Le locataire a été trouvé, le bail débutera le 15 août prochain.

**Questions diverses**

Pour information, Les Cars Faure ont perdu les marchés Voironnais et Porte des Alpes. Il n'y a pas d'impact sur le ramassage de l'École des 3 villages ni des lycées et collèges le marché passé par le Département ne touche pas notre secteur.

Mr Christian Gusmini interroge le conseil sur la participation de la commune aux SIVU du Guillon et du Pravaz. Réponse lui est donnée que ces participations sont obligatoires. Le SIVU du Guillon fait apparaître qu'il n'y a pas d'augmentation sur la cotisation (1301.82€ annuelle)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h 40